MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS

Fiche renseignements : **Accueil Périscolaire**

(Garderie)

NOM : .....

Prénom 1er enfant : .....

Date de naissance : .....

Prénom 2ème enfant : .....

Date de naissance : .....

Prénom 3ème enfant : .....

Date de naissance : .....

Nom et Prénom des parents (ou du responsable légal)

.....

.....

Adresse complète : .....

.....

N° téléphone : Portable (Mère) .....

Portable (Père) .....

Domicile : .....

Travail : (Mère) .....

Travail : (Père) .....

Personnes autorisées à prendre l'enfant à l'Accueil Périscolaire
(L'enfant ne pourra pas partir avec une personne non mentionnée)

Nom : ..... Tél : .....

Nom : ..... Tél : .....

Nom : ..... Tél : .....

Nom : ..... Tél : .....

Nom : ..... Tél : .....

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

Tout problème de santé ou maladies graves :

(Allergies, autres...).

.....

.....

.....

.....

Médecin traitant Nom : .....

Tél : .....

Nom et Prénom de la personne à prévenir en cas d'accident

.....

Téléphone : .....

En cas d'accident grave, votre enfant sera transporté à l'hôpital d'Orléans La Source par l'ambulance des Pompiers.
En cas d'avis contraire de votre part, indiquez l'hôpital :

.....

.....

Date et Signature :

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Garderie

02 38 57 32 89 (Garderie) ou 02 38 58 01 17 (Mairie)

Règlement

Horaires : Les jours d'école
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 7h15 à 8h30
De 16h00 à 18h45

Tarifs 2023
(Prix valable jusqu'au 31 décembre 2023)

Accueil du matin de 7h15 à 8h20 : 2.15 €
Accueil du soir de 16h00 à 18h30 : 4.30 €

Accueil du soir de 16h00 à 17h30 : 2.15 €
Accueil du soir de 17h30 à 18h30 : 2.15 €
Accueil du soir après l'aide aux devoirs : 2.15 €
Accueil du soir de 18h30 à 18h45 : 0.50 €

Forfait journalier (matin et soir) : 5.20 €
Le prix est fixe quel que soit le temps passé
Tout dépassement d'horaire sera facturé.

L'accueil Périscolaire prend en charge les enfants fréquentant l'école maternelle et primaire.
En cas d'absence, prévenir la Garderie, ou la Mairie.

En l'absence, du dossier d'inscription,
votre enfant ne pourra pas fréquenter l'Accueil Périscolaire
Dossier à retirer en Mairie, à la Garderie ou à télécharger sur le site.
Le dossier sera à remettre soit à la Garderie, soit à la Mairie.

Les inscriptions occasionnelles seront faites à l'Accueil Périscolaire, ou en Mairie.
L'accompagnement de l'enfant se fait obligatoirement jusqu'à l'intérieur du bâtiment.

Tout enfant présent dans l'enceinte de la Garderie sera considéré comme fréquentant celle-ci.

Tout enfant malade ne sera pas admis.

Organisation :

A **8h10 :** les enfants sont pris en charge par une animatrice.
Carole pour les maternelles, Patricia pour les primaires.

A **16h00 :** les enfants sont pris en charge par Carole pour les maternelles et Patricia pour les primaires (CP/CE1). Les enfants de primaire à partir du CE2 sont attendus au portillon de la maternelle.

L'accueil Périscolaire a son propre matériel et met à la disposition des enfants différents modes de jeux et d'activités.

Le goûter est fourni par les familles.

Nous vous demandons d'apporter :

Paire de chaussons qui restera sur place toute l'année.

Boites de mouchoirs
Paquets de lingettes